

# PARLEMENT JURASSIEN

## Groupe parlementaire pcsi

POSTULAT n° 263

### Penser Minergie

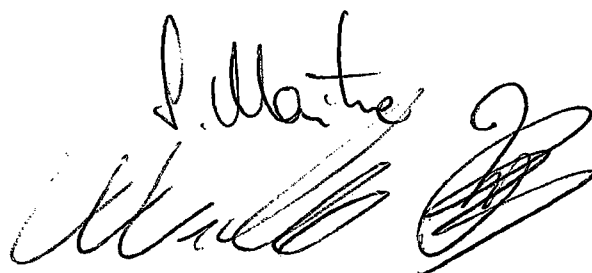
La construction d'immeubles respectant le label Minergie ou Minergie-P constitue un pas important vers une véritable politique de réduction de consommation énergétique et de diminution de production de CO<sub>2</sub>, deux objectifs écologiques indispensables pour respecter notre programme de développement durable.

Ainsi dans le cadre des constructions effectuées sous l'égide du Canton du Jura, le label Minergie a pu être apposé à la nouvelle construction du Centre Professionnel de Porrentruy et à la rénovation du bâtiment du Séminaire dans le cadre de l'extension du Lycée cantonal.

Ces réalisations sont louables et doivent être encouragées. Si le coût à la réalisation est certainement plus élevé, ces constructions offrent des garanties économiques à long terme, en réduisant de manière importante la consommation d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire et en produisant jusqu'à 20 fois moins de rejets de CO<sub>2</sub> qu'une construction classique.

Ainsi nous demandons au Canton d'étudier la possibilité que soient présentés au Parlement des dossiers contenant systématiquement un projet Minergie, dans le cadre de toute construction future comme, par exemple le bâtiment qui abritera l'école de soins infirmiers et l'école de culture générale.

Delémont, le 5 septembre 2007



Groupe PCSI :  
Pierre-Olivier Cattin

